

RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Nr 9 - PROMBAS - **04.01.16**

Présents: A. Welvaarts, J-P Delchef, P. Deleye, P. Flament, L. Lopez, K. Umans

1. Le rapport Nr. 8 du. 07.12.15 est approuvé à l'unanimité.
2. K. Umans présente un aperçu des points d'action en cours. Il fera encore quelques adaptations au niveau du lay-out. Les actions qui sont encore ouvertes sont parcourues et le document est adapté. Il sera discuté chaque fois au début de la réunion.

En ce qui concerne les finances, JP Delchef explique que l'ouverture du compte à vue est plus lente que prévu. Une fois que tout sera en ordre, il procédera au décompte des dépenses déjà effectuées sur la base des justificatifs transmis par la VBL

3. Calendrier des réunions

25.01.16
07.03.16
18.04.16
09-30.05.16
20.06.16

3. Points relatifs à la compétition:

- ✓ L'organisation du match de barrage entre les équipes classées à la 3^{ème} place descendante en TDM2 sera déroulée le XX/XX/2016 à 20 heures dans les installations du sporthal communal Bosveld te Machelen.
- ✓ K. Umans est prié de présenter une proposition sur la réalisation du livestreaming des rencontres dans le cadre des Play Off en TDM1 et TDW1. Décision lors de la prochaine réunion.
- ✓ P Deleye présente le premier projet de calendrier pour la saison 2016-2017. Celui-ci est revu en fonction du programme de préparation des Belgian Cats dans le cadre de la qualification au championnat d'Europe 2017.
- ✓ Un premier échange de vues a lieu sur l'adaptation des 1/8 finales de la coupe de Belgique messieurs 2016-2017. Le département compétition Prombas va se concerter avec Mr W Van de Keere afin que le CdA puisse prendre une décision lors de la réunion du 25 janvier 2016.
- ✓ Après un entretien avec W. Van de Keere, des échanges de vue auront lieu sur l'organisation de la compétition de jeunes U21 et un éventuel lancement d'une compétition U18.
- ✓ En ce qui concerne la Coupe de Belgique Dames 2016-2017, l'octroi d'un statut protégé en 1/8 de finales aux équipes qui terminent aux places 1 à 8 au terme du championnat est débattu. Le département compétition est prié de préparer une proposition pour le Cda du 25 janvier 2016. Un échange de vues a également lieu sur la manière de motiver les clubs à s'inscrire à cette compétition.

- ✓ P. Deleye parcourt les différentes propositions d'adaptation du livre de compétition 2016-2017. Une attention particulière est donnée au statut des joueurs étrangers, la limitation de la durée de la licence de coach stagiaire pour les entraîneurs A, les obligations en matière de statistiques en ce compris un système de sanctions si on ne les respecte pas. Une deuxième et dernière lecture aura lieu lors de la réunion du 25 janvier prochain.
- ✓ Les avantages et les inconvénients de l'implémentation d'une feuille de match électronique seront examinés plus tard. Un essai a été effectué.

4. Problématique de l'arbitrage

- ✓ Un plan d'action portant sur la contractualisation des arbitres de la Score League est adopté et sera discuté ultérieurement avec le NDR, la BLB et les arbitres concernés.
- ✓ Le NDR est prié de prévoir un rapport de suivi reprenant le nombre de convocations par arbitres et le nombre de contrôles par évaluateur. P. Flament déclare que ce document est disponible auprès d'A. Delsemme et que celui-ci va le fournir.
- ✓ A. Welvaarts fait part de la demande de Mr Regnier qui souhaite un système de convocation automatisé. P. Deleye donne une information sur el système qui est employé à la VBL. Le CdA décide de ne pas prendre d'initiative pour le moment.

5. Implémentation de la problématique des licences

- ✓ K. Umans prépare le volet technique d'un dossier de licences.
- ✓ En ce qui concerne la composition de la commission des licences en 1^{ière} instance et en appel (LC1-CLA), 2 ou 4 personnes, on veillera à un équilibre entre juristes et experts financiers, répartis équitablement entre l'AWBB et la VBL. Il faudra aussi des précisions sur la manière dont les coûts sont pris en charge. A discuter lors du CdA du 25 janvier 2016.

L'objectif est de prévoir un test avec un dossier au niveau de TDM1 lors de la période avril/mai 2016.

6. Moment de concertation avec les clubs.

- a. TDM1 et TDM2, avec tous les clubs: 15 février 16 à 19h00. Lieu à déterminer par L. Lopez en K. Umans.
- b. TDW1 : proposition à faire par le département Compétition.

Koen Umans
Secrétaire
Fondation Prombas